

# Schéma de sélection en espèces fourragères et graminées à gazons

	ANNÉE												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<b>Pépinières</b> (plantes individuelles)	25 000 plantes 												
<b>Lignes de clones</b> (3 ou 4 clones par plante d'origine)		2 500 plantes 											
<b>Polycross</b> (isolements dans parcelles de seigle entre 60 et 80 plantes/iso)			200 isolements 										
<b>1<sup>er</sup> cycle de tests</b> (lignes d'observations, essais fourrages, gazons, production de semences et DHS*)				900 micro-parcelles 									
<b>2<sup>nd</sup> cycle de tests</b> (lignes d'observations, essais fourrages, gazons, production de semences et DHS*)						400 micro-parcelles 							
<b>Essais officiels</b> pour inscription au catalogue français (V.A.T. et D.H.S.*)									2 à 6 variétés déposées suivant les années 				
<b>Commercialisation</b> après multiplications											De 1 à 3 variétés commercialisées		

\* Valeur Agronomique et Technique / Distinction Homogénéité Stabilité

